



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE



Décembre 2011 - N° 90



Sommaire :

☺ Aide aux déplacements 2

PROGRAMME SPORTIF REGIONAL (en ligne sur www.unss.org/academie-nantes/)

- Nouveautés / mise à jour pour les programmes suivants :
 - ☺ Aviron (V2)
 - ☺ Basket-Ball Equipe Etablissement (V2)
 - ☺ Duathlon (V2)
 - ☺ Gymnastique (V3)
 - ☺ Karaté (V2)
 - ☺ Tennis (V2)
 - ☺ Rugby (V2)
 - ☺ Surf (V2)
 - ☺ Triathlon (V2)
 - ☺ Ultimate
 - ☺ Volley de plage

L

E

TIR A L'ARC

Un Quizz de 50 questions sur l'arbitrage du tir à l'arc fait par Jean-Michel Drouvin spécialiste dans cette discipline est disponible aux adresses suivantes :

<http://www.quizz.biz/quizz-254567.html>
<http://www.quizz.biz/quizz-266808.html>

Championnat de France de Football Excellence Minimes Garçons

Compte-rendu de la 1ère réunion à la ligue du 28 novembre.

- Le comité d'organisation est en cours de constitution. Si vous êtes spécialistes Foot, vous êtes les bienvenus.

M

A

CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) 2012

<http://www.pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/-campagne-CNDS-2012-.html>

Les AS aussi peuvent participer à la campagne de subvention.

La campagne CNDS 2012 est lancée, vous pouvez télécharger les directives du CNDS 2012 ici :

<http://www.pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/Directives-CNDS-2012.html>

La réunion des Présidents de ligues s'est déroulée le 8 décembre 2011 à l'IFEPSA d'Angers à 18H30 afin de présenter les orientations CNDS 2012 ainsi que la procédure.

Les dossiers CNDS 2012 :

- 1) Le dossier de demande CNDS 2012 pour les ligues et les comités régionaux : date limite de retour à la DRJSCS **le 15 février 2012**
- 2) Le dossier de demande de subvention CNDS 2012, enveloppe complémentaire "1000 jeunes dirigeants bénévoles" pour les ligues, comités départementaux, CROS et CDOS : date limite de retour à la DRJSCS pour **le 15 janvier 2012**
- 3) Le dossier de demande CNDS 2012, enveloppe complémentaire "développement durable" pour les ligues, comités départementaux CROS et CDOS : date limite de retour à la DRJSCS pour **le 15 février 2012**
- 4) Le dossier de demande de subvention CNDS 2012 " sentez-vous sport 2012" pour les ligues, comités départementaux, CROS et CDOS : date limite de retour **le 15 février 2012**

G



MODALITÉS D'AIDE AUX DÉPLACEMENTS

- Elles concernent les organisations académiques, inter-académiques et nationales inscrites dans le Programme Sportif Régional.

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

**Toutes les demandes de remboursement sont à adresser impérativement à votre service départemental
L'aide régionale est versée aux services départementaux UNSS**

Organisation des transports

- Soit par le service départemental UNSS en privilégiant regroupement et mutualisation
- Soit par l'A.S. **après accord du service** départemental UNSS

Activités	Montant de l'aide
Excellence Toutes activités - excepté Cross	0.05 € / km aller / personne déplacée Limitée au coût réel du déplacement
Equipe Etablissement Toutes activités excepté Cross et Sports Collectifs	60 % des factures
Sports Collectifs	Minimum 60 % des factures (taux défini en janvier/février 2012)
CROSS - ATLANT'LYCEES	100 % des factures

INTER-ACADEMIES et CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les demandes de remboursement sont à adresser au Service Régional

Obligations

- Utilisation du transport collectif s'il existe : participation financière au prorata du nombre d'équipes (de personnes, si compétitions individuelles) quel que soit le lieu de prise en charge et la destination
- Réception d'une demande de remboursement avec factures (billets train, location véhicule, kilométrage, péages) dans un délai de 2 mois maximum

Activités	Montant de l'aide
Déplacement collectif organisé en car par le Service Régional	60 % des factures
Excellence Toutes activités	0.05 € / km aller / personne déplacée (effectif maximum : celui des règlements sportifs (joueurs-jeunes officiels – accompagnateurs) Limitée au coût réel du déplacement
Equipe Etablissement Toutes activités, excepté (1) et (2)	0.08 € / km aller / personne déplacée (effectif maximum : celui des règlements sportifs (joueurs-jeunes officiels – accompagnateurs) Limitée au coût réel du déplacement
(1) Activités à faible représentativité dans les organisations UNSS : <ul style="list-style-type: none"> × Aérobic × Base Ball/Soft Ball × Boxe Educative Assaut × Canoë Kayak × Escrime × Golf × Gymnastique Acrobatique × Gymnastique rythmique Scolaire × Haltéro/musculation × Karaté × Planche à Voile × Savate Boxe Française × Surf × Voile habitable lycées × Volley Beach 	0.05 € / km aller / personne déplacée (effectif maximum : celui des règlements sportifs (joueurs-jeunes officiels – accompagnateurs) Limitée au coût réel du déplacement
(2) Equipes et Individuels repêchés ou sur qualification nationale supplémentaire.	